

Commission U13

Réunion par visioconférence

6 janvier 2022

Procès-verbal

Présents : Patrice Kihl (représentant le CD), Renée Klein (représentant le CD), Anthony Sartori

Accessions Interdistricts :

A la suite des classements arrêtés à l'issue de la phase d'automne 2021 ci-dessous la listes des équipes U13 accédant au championnat U13 Interdistricts pour la phase de printemps 2022.

Groupe A : CS Veymerange

Groupe B : FC Guénange

Groupe C : CA Boulay (APM Metz FC 2 ne pouvant y accéder son équipe 1 évoluant déjà dans ce championnat)

Groupe D : US Behren

POSSIBILITES D'APPEL

Conformément aux articles :

- . 188, 189 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football ;*
- . 2.6.1 des Règlements particuliers de la Ligue du Grand est de Football et 1, 2, 3 et 4 du*
- . 1.2.3.4 et du chapitre 5 des Règlements Sportifs des Compétitions du District Moselle de Football, les présentes décisions sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours à compter de la date de publication.*

Anthony SARTORI, Président